



La crise sanitaire ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'accidentalité routière de 2020, et partiellement 2021, reflète les aléas liés aux mesures et à la manière dont les Français ont adapté leur mobilité. Pour ces raisons, les années 2020 et 2021 ne sont pas prises en compte dans ce baromètre et les comparaisons se font avec 2022 et les années 2017 à 2019.

**BAROMÈTRE TRIMESTRIEL**  
  
Avril – mai – juin 2023

Bilan ATB	Accidents	Tués	Blessés
Avril à juin 2023	32	8	48
Avril à juin 2022	31	7	36
Moyenne Mois Avril Juin 2017-2019	34	7	42
Cumul 2023 du 01/01 au 30/06	56	14	76
Comparaison cumul 2023 / cumul 2022	+1 (+3,23%)	+1 (+14%)	+12 (+33%)
Comparaison cumul 2023 / moyenne cumuls 2017-2019	-2 (-6%)	+1 (+14%)	+6 (+14%)

Édité le 05/07/23

Répartition des personnes tuées	Catégories d'usagers							Âge						
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	Autre	- de 13 ans	14/17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	+ de 75 ans
Avril à juin 2023	1	1	0	2	4	0	0	1		1	2	1	2	1
Cumul 2023 du 01/01 au 30/06	1	1	0	3	9	0	0	1	1	3	3	3	2	1

Répartition des personnes tuées	Localisation		Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2017 à 2022 sont définitives. Les données 2023 sont provisoires. Les moyennes 2017-2019 sont des données arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.
	En Agglomération	Hors agglomération	
Avril à juin 2023	1	7	
Cumul 2023 du 01/01 au 30/06	1	13	

**Du 1er janvier au 30 juin 2023 - Situation connue au 05/07/23**

Mois	Accidents	Tués	Blessés
Janvier	13	4	14
Février	4	1	4
Mars	7	1	10
Avril	7	3	9
Mai	9	0	15
Juin	16	5	24
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>14</b>	<b>76</b>



**VIGILANCE et PRUDENCE**

**Les usagers vulnérables** : piétons mais aussi cyclistes, motocyclistes et désormais les usagers d'EDPM (Engin de déplacement motorisés, soit les trottinettes, les gyropodes, draisiennes...) n'ont pas de « carrosserie », le choc avec une automobile peut leur être fatal même à vitesse limitée.

La **vigilance** s'impose aux conducteurs automobiles et poids lourd. Qu'on circule en agglomération ou hors agglomération car les piétons et deux roues circulant sur les routes ne sont pas toujours « vus » par les automobilistes (attention aux éblouissements dus au soleil bas, aux zones d'ombre sur une route bordée d'arbres ou haies, au détour d'un virage...).

De plus les usagers vulnérables doivent aussi prendre les mesures de **prudence** nécessaires et s'assurer que les véhicules les ont bien vus : avant de traverser pour un piéton, même sur un passage protégé ou pour les deux-roues lorsqu'ils tournent à une intersection ou approchent une intersection (les automobilistes qui s'engagent apprécient parfois mal la vitesse des deux roues, d'autant plus si les vitesses sont excessives). Pour rappel, il est interdit de doubler une file de véhicules, et en cas de dépassement s'assurer que le véhicule doublé ne change pas de direction (s'engageant dans une route, un chemin, un parking ou une propriété...).

Si le port du casque à vélo n'est plus obligatoire à partir de 12 ans, il est fortement recommandé ainsi qu'à trottinette électrique dont une étude affirme que les blessures peuvent être aussi graves sinon plus qu'un accident en moto.

En moto, pensez à bien vous protéger : un équipement complet peut éviter le décès ou des mois d'hospitalisation en cas d'accident. Pour rappel les deux-roues motorisés (cyclomoteurs et motocyclettes) représentent 2 % du trafic, en 2022 et 32 % des victimes en Haute-Saône dont 6 tués et 25 hospitalisés plus de 24h.

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-la-route/le-code-de-la-rue>

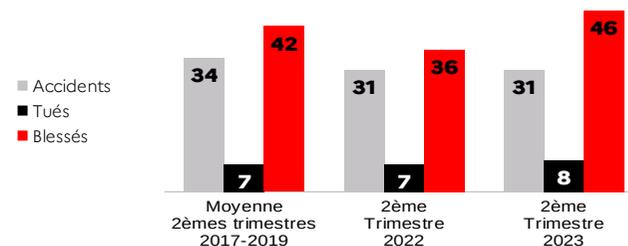


**L'accidentalité de ce trimestre est marquée par une forte mortalité alors que le 1<sup>ER</sup> trimestre comptait déjà un nombre élevé de décès.**

Si les accidents mortels sont quasiment toujours hors agglomération, le nombre total d'accidents en/hors agglomération diffère très peu : **15 accidents en agglomération** (dont 11 graves) et **17 hors agglomération** (7 mortels et 5 graves). En agglomération, on dénombre 24 victimes (8 usagers vulnérables) dont 1 tué et 13 blessés hospitalisés +24h contre 32 victimes hors agglomération (5 usagers vulnérables) dont 7 tués et 12 blessés hospitalisés +24 h.

Ce second trimestre, on constate un nombre très important de victimes parmi les passagers d'automobiles : 16 victimes (dont 3 tués) contre 5 (dont 2 tués) au premier trimestre. Les passagers représentent un quart des victimes depuis janvier et sont déjà plus nombreux que l'ensemble de l'année 2022.

La vitesse, le refus de priorité, les addictions alcool et stupéfiant (cannabis notamment) sont les principales causes devant la somnolence, l'inattention, le malaise, les obstacles sur la chaussée, la circulation en sens interdit et le dépassement dangereux.



<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites-page-1-189/8-conseils-de-cyclistes-chevrons-decouvrir-dans-la-nouvelle-campagne-de-la>